

**Déroulement de la séance du Conseil Municipal  
du lundi 07 Décembre 2020**

**Monsieur le Maire** : Il est 19h30, on va commencer ce conseil municipal, je vais laisser la parole à Clara ELLEBOODE pour qu'elle nous fasse l'appel.

**Madame Clara ELLEBOODE** : Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir à toutes et à tous.

*Madame Clara ELLEBOODE procède à l'appel.*

**Monsieur le Maire** : Merci Clara, nous sommes assez nombreux, le quorum est atteint, nous allons pouvoir délibérer tout à fait correctement. Vous avez reçu le compte-rendu du conseil municipal du 28 septembre 2020, y a-t-il des questions par rapport à ce compte-rendu ? Donc adopté. Je vais très vite donner la parole à Monsieur Patrice MILLIOT, pour le premier point qui est une décision modificative n°1 au Budget Primitif 2020.

**1) Décision Modificative n° 1 au Budget Primitif 2020**

**Monsieur Patrice MILLIOT** : Merci Monsieur le Maire. Bonsoir à tous. Présentation du rapport d'orientation budgétaire.

**Monsieur le Maire** : Merci Patrice, vous êtes tous d'accord avec ça ? Adopté à l'unanimité. Et enfin le point n°2 qui est l'octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Union des Commerçants et Artisans Loonois, et c'est toujours Patrice MILLIOT qui va nous présenter cette délibération.

**2) Octroi d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Union des Commerçants et Artisans Loonois**

**Monsieur Patrice MILLIOT** : Merci Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

**Monsieur le Maire** : Merci Patrice, des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Je vous en remercie. Voilà, ce conseil Municipal est terminé. Je vais interrompre la séance.

La séance est close.

**Éric ROMMEL**  
Maire de LOON-PLAGE

